



Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl
Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung -V.o.G.

Ciney, le 13 septembre 2024.

Engagement de l'Organe d'Administration

L'Organe d'Administration, dans sa volonté d'appliquer une Politique Qualité aux activités de l'ARSIA, a décidé de mettre en place des Systèmes Qualité en vue d'en optimiser la gestion.

Il matérialise ses engagements sous la forme d'une Charte Qualité reprise en annexe du Manuel Qualité et diffusée en interne et en externe.

Il protège les laboratoires d'essais et le personnel de toute pression morale, commerciale, financière ou autre pouvant influencer le jugement technique.

Il exige de l'ensemble du personnel l'application stricte des règles contenues dans le Manuel Qualité.

Une procédure a été mise en place pour éviter toute éventuelle pression d'un client sur les opérateurs.

Dans ce cadre, pour tous les clients et lorsque le travail le permet, les laboratoires se sont engagés à respecter l'anonymat des échantillons mis à l'analyse.

Dans le même ordre d'idée, le collaborateur soumis à une pression excessive par un client, transfère la personne ou l'appel téléphonique vers le Responsable concerné. Le Responsable ou le collaborateur complète le document adéquat du Système Qualité (soit, la demande d'amélioration). Il est géré en interne comme une plainte.

Pour le cas particulier des Administrateurs, chacun d'entre eux s'engage à respecter l'indépendance des activités techniques de l'ASBL au travers de ce document lu en Organe d'Administration et signé par le Président.

L. MORELLE

Président de l'Organe d'Administration de l'ARSIA